

NewAgco Fluazinam Technique

FONGICIDE

SOLIDE

RÉSERVÉ AUX FINS DE FABRICATION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Fluazinam 98,5%



POISON

**DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
PEUT SENSIBILISER LA PEAU**

**N° D'HOMOLOGATION : 33417 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

Contenu net : 100 kg

NewAgco Inc.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, Saskatchewan
Canada S7K 0H1
1-(877)-362-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon, Saskatchewan
Canada S7K 0H1
1-(877)-362-3276

MODE D'EMPLOI

Le NEWAGCO FLUAZINAM TECHNICAL doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poisons ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Ce produit peut être dangereux ou mortel s'il est inhalé. Ne pas inhaler les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.

ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Ce produit est **CORROSIF** pour les yeux. Ce produit peut sensibiliser la peau.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Il est dangereux d'avaler ce produit. Laver à fond les parties exposées de la peau après la manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant de les réutiliser. Les laver séparément des autres vêtements. Ne pas porter de chaussures contaminées.

Ne pas contaminer l'eau d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les mammifères sauvages.

ENTREPOSAGE

Conserver tout produit restant dans le contenant d'origine. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des semences et des aliments destinés aux animaux. Tenir à l'écart du feu, des flammes nues ou de toute autre source de chaleur.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.